

Approfondir la Paracha : Ki Tissa

Léïlouy Nichmat : Binyamin ben Netanel Mendel Chelomo, Rav Moché Ben Esther,
Rav Mikhaël Ben Lea, Alain Elyau ben Simha, Clarisse Bat Rivka, Sally Sarah bat Ester
Pour la victoire du peuple Juif en Israël, la guérison des malades, la libération des captifs
et la protection des soldats et des civils

Le Ma'hatsit Hachekel

Quand tu dénombreras la tête des enfants d'Israël et ils donneront, chaque homme, la contrepartie de sa personne à Hachem, et il n'y aura pas d'épidémie lors de leur dénombrement.

RACHI

Quand tu dénombreras : quand tu souhaiteras obtenir la somme du nombre des Bené Israël, pour savoir combien ils sont, ne les compte pas par tête. Que chacun donne un demi Chekel, puis tu compteras les pièces et ainsi tu connaîtras leur nombre.

Et il n'y aura pas d'épidémie : car dans le compte, il y a une prise au mauvais œil. Et l'épidémie pourra venir sur eux, comme ce fut le cas à l'époque du roi David.

En effet David entreprit de recenser le peuple, et une épidémie s'abattit sur Israël.

Question 1

Comment David a-t-il pu commettre une telle erreur d'avoir compté le peuple ? N'a-t-il pas lu ce verset qui stipule de compter le peuple au travers du demi Chekel pour ne pas qu'il y ait une épidémie ?

Réponse 1 :

David pensait que le Ma'hatsit Hachekel était une Mitsva du moment, en l'occurrence pour faire les socles pour le Michkan. Et il faut comprendre que le don du Ma'hatsit Hachekel protégerait d'une épidémie qui viendrait indépendamment au compte.

A savoir, si une épidémie devait s'abattre pour une raison extérieure, alors le dénombrement au travers du Ma'hatsit Hachekel en serait une protection.

Mais David pensait par erreur que ce n'est pas le compte lui-même qui entraînerait l'épidémie. (Mizra'hi)

Dans le même sens, le Ramban explique que David pensait que le risque d'épidémie était momentané et occasionnel, *dû à la faute du veau d'or*. Aussi, en temps normal, il n'y a pas d'interdit de compter les têtes, car il n'y a pas de risque d'épidémie.

Pour étayer ce raisonnement, le Keli Hemda ajoute que seuls les hommes devaient donner le Ma'hatsit Hachekel et pas les femmes, qui n'ont pas fauté lors du veau d'or !

Aussi, comme à l'époque de David, il n'y avait pas une telle justification à l'épidémie liée à une faute semblable, de ce fait le roi David pensait pouvoir compter le peuple sans le demi-chekel, sans se confronter à une menace.

Réponse 2 :

Il pensait qu'on pouvait d'abord compter les têtes puis ensuite donner le Ma'hatsit Hachekel pour éviter l'épidémie. Son erreur

était que même ainsi, l'épidémie n'est pas évitée. Le seul moyen pour la contre-carrer est que chacun donne son Ma'hatsit Hachekel puis que l'on compte les pièces. Mais qu'à aucun moment on compte les têtes. (Levouche)

Réponse 3 :

En réalité on peut compter les têtes puis ensuite donner le Ma'hatsit Hachekel (pas comme l'hypothèse préalable). Mais on ne peut compter les têtes que lors d'une occasion où se présente un besoin. Or, David a compté le peuple sans qu'il n'y ait de besoin. C'est pour cela que l'épidémie est survenue. (Gour Aryé)

Réponse 4 :

Même un compte sans besoin peut être effectué. Néanmoins, un tel compte exige impérativement de passer par le Ma'hatsit Hachekel. Ce qui n'est pas le cas d'un compte pour un besoin, qui pourra être fait par l'entremise d'un autre biais que le Ma'hatsit Hachekel. Ce pourra être par l'entremise de morceaux d'argile par exemple ou de béliers, à l'image de Chaoul.

Selon cette explication, David n'a pas compté les têtes directement. Mais son erreur fut d'avoir compté le peuple avec autre chose que le Ma'hatsit Hachekel, alors que ce fut un décompte sans besoin. (Ohr Ha'haïm)

Réponse 5 :

David pensait que ce qui risquait d'introduire le mauvais œil dans le peuple et causer l'épidémie, c'était le fait de compter le peuple après tant d'années d'esclavage d'Egypte et de souffrance. Si malgré toutes ces persécutions, il est quand même possible de voir autant de monde au sein du peuple Juif, cela risquerait de lui mettre le mauvais œil.

Mais à l'époque de David où il y avait un grand bien pour le peuple Juif et qu'il n'y avait rien de particulièrement surprenant que le peuple soit si nombreux, alors il n'y avait pas de risque de mauvais œil. David pensait que dans le contexte de son époque, il pourrait compter le peuple, sans risquer de déclencher une épidémie suite au mauvais œil. (Keli Yakar)

Réponse 6 :

David a commis préalablement une certaine faute. En effet, Chaoul ne cessait de le poursuivre pour le tuer, David lui dit : « Si c'est Hachem qui t'a incité contre moi, alors qu'Il agrée ma prière et apaise Sa colère... ». Sa faute a été d'avoir dit que « Hachem t'a incité », ce qui est un manque de respect envers Hachem de Le considérer comme un incitateur. Et Sa punition fut qu'Hachem lui fit tout simplement oublier cette loi qu'il est interdit de compter les têtes. Selon cette explication, ce fut un oubli dû à une punition Divine. (D'après la Guemara)

Question 2

Lors de la guerre contre Avchalom son fils, le Texte dit que David compta le peuple et le divisa en 3 parties. Or cette guerre a été une réussite ! Pourtant il n'est pas dit qu'il les compta au travers d'un demi chekel ??

Réponse 1 :

L'interdiction de la Torah qui est associée à l'épidémie consiste à compter tout le peuple. Or dans ce contexte, il ne compta qu'une partie. Celle qu'il allait envoyer à la guerre contre Avchalom. (Mizra'hi)

Réponse 2 :

C'était un dénombrement qui présentait *un besoin*, en l'occurrence celui de la guerre. Et le Maskil Lédaïd ajoute qu'ils ont donné

quelque chose pour compter (mais pas un demi-Chekel), de sorte que ce soit autorisé (voir question 1/réponse 4). C'est ainsi que le Texte dit seulement que David les compta, sans préciser qu'il les compta par têtes. Cela peut induire qu'il les compta par autre chose. (Yeriot Chelomo)

Réponse 3 :

En fait, il les a divisés en 3 parties de façon approximative sans les compter explicitement. Et lorsque le Texte dit qu'il les compta, cela signifie : à peu près, selon son appréciation. (Na'halat Yaacov)

Question 3

Pourquoi le compte amène-t-il l'épidémie ?

Réponse 1 :

Quand on compte, on se rend compte de l'importance du nombre et on en est impressionné et cela met le mauvais œil.

Réponse 2 :

Dans chaque créature matérielle, il y a une vitalité Divine qui la pénètre et lui donne vie. Seul Hachem est le Créateur et donne vie. Ainsi, dans chaque chose, il y a un souffle du Créateur qui permet à la créature d'exister. C'est pourquoi, la bénédiction réside dans ce qui est caché, car quand on cache, il y a une connexion avec la Vitalité Divine qui ne se voit pas. Mais quand on compte, on met en évidence, on dévoile et on voit la partie physique et on la détache de sa vitalité spirituelle non visible et c'est cette déconnexion qui fait des dommages. (Rabbénou Bé'hayé)

Réponse 3 :

La nature et l'essence d'Israël c'est l'unité. Toutes les âmes du peuple Juif ne constituent en réalité qu'une seule entité. Quand on compte le peuple, on est dans le nombre. D'où l'épidémie, pour rapprocher de l'unité. Car l'épidémie réduit le nombre de personnes et le rapproche de l'unité. (Beer HaTorah)

Réponse 4 :

La faute du veau d'or est expiée par le mérite de la communauté. Hachem a expié la faute à la communauté d'Israël, et pas aux individualités telles qu'elles sont séparées de l'assemblée d'Israël. Quand on compte, on pointe les individus, on les extrait de l'assemblée, et par là on éveille à nouveau la faute du veau d'or. D'où l'épidémie qui vient s'abattre en conséquence à cette faute qui s'est réactivée. (Keli Yakar)

Réponse 5 :

En comptant les Juifs on montre leur importance par rapport aux autres nations. Car le fait de compter, cela donne de l'importance. Or, quand on met en évidence l'importance d'Israël par rapport aux autres peuples, cela entraîne une accusation : en quoi sont-ils si importants alors qu'eux aussi ont fait l'idolâtrie ? Et cette accusation est à la cause de l'épidémie. (Keli Yakar)

Réponse 6 :

Dans la Bénédiction qu'Hachem donna à Yaacov, il est dit que Israël est comparable au sable *qu'on ne peut pas compter*. Or, si on les compte, on sait désormais combien il sont et la promesse faite à Yaacov n'est plus appliquée : ils ne sont plus comme le sable qui ne peut être compté ! Puisque voilà qu'on les a compté ! C'est pour cela que cela entraîne l'épidémie qui décime une partie du peuple, de sorte qu'à nouveau, on ne peut plus savoir combien de personnes il reste au sein du peuple. Ainsi, puisque le peuple Juif est comparé au sable qui ne peut pas être compté, les tentatives de le dénombrier sont vouées à l'échec. C'est pour cela que l'épidémie

Question 3

La Guemara apprend l'interdiction de compter les Juifs de Chaoul qui compta le peuple avec des brebis lorsqu'il a réuni l'armée pour mener la guerre contre Amalek. Et pas de notre verset de Ki Tissa. Pourquoi ?

Réponse 1 :

Du verset de Ki Tissa, on pourrait dire que cette interdiction est exceptionnelle, à cause de la faute du veau d'or. Ce qui ne peut être dit par rapport au décompte de Chaoul. (Maharcha)

Réponse 2 :

Du verset de Ki Tissa, on pourrait dire qu'il est interdit de compter uniquement tous les Juifs. Compter une partie serait autorisé. On apprend de Chaoul qu'il est interdit de compter même une partie du peuple. (cette explication s'oppose à ce qui a été dit plus haut question 2/réponse 1) (Sefat Emet)

Réponse 3 :

Du verset de Ki Tissa, on pourrait permettre de compter les têtes puis donner le Ma'hatsit Hachekel. Le décompte de Chaoul nous apprend qu'il est interdit de compter les têtes. (Mizra'hi)

Quelques allusions à ce Néguef (épidémie) lié à l'absence du Ma'hatsit Hachekel

Allusion 1 :

Nos Sages enseignent que le Ma'hatsit Hachekel sauve du décret d'Haman. En effet, Hachem a devancé les Chekalim d'Israël aux Chekalim d'Haman. Et c'est ainsi qu'Il nous a sauvés. Ce Néguef dont parle le verset fait donc allusion au décret d'extermination d'Haman. Le Texte vient donc enjoindre de donner le Ma'hatsit Hachekel, pour ne pas que le décret de Haman puisse s'appliquer. ('Hatam Sofer)

Allusion 2 :

L'homme est constitué d'un corps et d'une âme. Le corps est inerte par nature. C'est l'âme qui lui donne vie. Quand le corps prend le dessus, c'est la mort qui se renforce. La Tsedaka sauve de l'épidémie et épargne de la mort, car par la Tsedaka on soumet la matière du corps à l'âme. En effet, le corps est attiré par l'argent qu'il a obtenu en s'épuisant. Quand il le donne, il soumet et réduit la matière à l'esprit. C'est cela qui sauve de l'épidémie. (Likouté Halakhot)

Allusion 3 :

Dans le langage de nos Sages, il existe 3 termes qui évoquent la générosité. Il s'agit de 'Hessed, Guedoula et Ahava. La valeur numérique de 'Hessed est de 72. Celle de Guedoula est de 48. Et enfin Ahava a pour valeur numérique 13. Le total de ces 3 mots s'élève donc à la somme de 133. En cela, la générosité sauve de l'épidémie, Néguef, qui a aussi la valeur numérique de 133. (Ben Ich 'Haï)

Allusion 4 :

Le terme Ma'hatsit מַחְצִיִּת, qui fait référence au demi-Chekel, fait allusion par la constitution de ses lettres au fait qu'il sauve de la mort. En effet, la lettre centrale du mot מַחְצִיִּת est la lettre צ qui fait allusion à la צדקה (Tsedaka). Avec la Tsedaka (cette lettre צ) on rapproche la vie (ח) et on éloigne la mort (מת). C'est ainsi que le mot מַחְצִיִּת est constitué du mot ח' proche de la lettre צ et les lettres מת sont éloignées. Car la Tsedaka rapproche la vie et éloigne la mort. (Gaon de Vilna)